

Cela fait quatre-vingts ans que les femmes ont le droit de vote. Durement obtenu après plusieurs décennies de lutte, il est l'un des droits fondamentaux pour lesquels la France fut loin d'être une pionnière, mais le pays des Lumières exauçait enfin le rêve d'un suffrage réellement universel. Pourtant, les femmes s'abstiennent davantage de voter, un problème qui pourrait s'expliquer par un manque de représentativité.



LE CHIFFRE

96

C'est le nombre d'années qui ont séparé l'obtention du droit de vote des hommes de celui des femmes en France, en avant-dernière position devant la Hongrie, 127 ans d'écart. Le premier pays européen à avoir accepté les femmes devant les urnes est la Finlande, en 1906, en même temps que les hommes, avant le Danemark. À partir de 1914, les Français renoncèrent au combat pour le vote des femmes, dans un effort "d'union sacrée". Il faudra attendre la fin de la guerre pour relancer le débat.

Le droit de vote des femmes fête ses 80 ans : pourquoi votent-elles moins ?

SOCIÉTÉ

Les femmes votent moins que les hommes, qu'il s'agisse d'élections municipales, législatives ou présidentielles. Ainsi, en 2022, 60 % des abstentionnistes étaient de sexe féminin.

Élise Do Marcolino
edomarcolino@midilibre.com

À quelques semaines des européennes, il n'a jamais été aussi important de rappeler que ce droit, rudement acquis, fait l'objet d'enjeux majeurs de représentativité pour les femmes. Reste à comprendre pour quelles raisons elles s'abstiennent. Lors de la dernière élection présidentielle, 7 millions d'électrices marquaient à l'appel, contre 5 millions d'électeurs, notent BVA et Ouest-France. Comme tous les droits, le vote est facultatif. En 2022, 20 % des femmes ont voté, contre 29 % des hommes, pose l'Insee. Mais les plus jeunes inversent la tendance. Car l'abstention systématique est en hausse chez les hommes de 18 à 29 ans. En revanche, au-delà de 80 ans, alors même qu'elles sont les héritières directes des suffragettes, les femmes participent moins. La question de la « conscience politique » des femmes est à ap-

préhender dans son ensemble, note Emmanuelle Reungoat, chercheuse en sciences politiques à l'Université Montpellier. « Ce n'est pas que le jour du vote que ça se joue. Les représentants politiques sont-ils éloignés de leurs conditions sociales ? Quel temps de parole donne-t-on aux femmes en politique ? Quelles places ont-elles dans les milieux militants ? Qui sont les chefs de parti ? »

La question ne serait pas tant celle de la politisation des femmes que celle de la place que la politique veut bien leur donner.

Défaut de représentativité
L'abstentionnisme chez les femmes pourrait s'expliquer par un manque de représentativité. Si les lois contraignantes sur la parité permettent que les conseils municipaux, régionaux et les partis politiques présentent autant de femmes que d'hommes, les élections dites non contraignantes font ressortir des disparités. Les femmes, faute de voir des candidats qui connaissent leurs revendications, les com-



60 % des abstentionnistes étaient des femmes, lors des présidentielle et législatives 2022. SYLVIE CAMBON

prennent et les défendent, s'abstiendraient de voter.

« Il faut mettre en avant des récits inspirants », note le coprésident de l'ONG A Vote, Dorian Dreuil, « afin de donner l'envie d'un engagement politique ». Alors que 90 % des pays du monde sont dirigés par des hommes, sans doute manque-t-il aux femmes des figures qui incarnent les problématiques qu'elles affrontent et qui luttent pour leurs intérêts.

« Les femmes ne se sentant pas représentées en politique, elles ne se sentent pas concernées », appuie Geneviève Tapié. Par

ailleurs, l'abstentionnisme est lié au contexte socio-économique des électeurs. Or, les femmes sont légèrement plus précaires que les hommes et moins disponibles, car souvent chargées de s'occuper des enfants. Ainsi, note Dorian Dreuil, quand arrive un dimanche électoral, entre 8 h et 20 h tapantes, il est parfois plus difficile pour elles de se rendre aux urnes.

L'accès au bureau de vote

Organiser des élections sur plusieurs jours, à distance, anticipées... permettrait de lutter contre l'abstentionnisme des

femmes, mais sans doute aussi dans son ensemble. Sans parler de la « mal inscription » sur les listes électorales, qui éloigne les électeurs des bureaux de vote. « Si vous êtes une mère célibataire, dont le bureau de vote est à 20 kilomètres de chez vous, le coût du vote est plus important. » Les femmes occupant des métiers plus précaires, disposant donc de ressources inférieures à celles des hommes, pâtissent davantage d'aléas électoraux. « Le droit de vote est comme tous les droits. Quand on ne favorise pas son accès, il est peu utilisé. »

Enseigner l'histoire d'un droit très récent

Professeure d'histoire-géographie et enseignement morale et civique (EMC) en Occitanie, Laura Fini observe que la conscience politique des élèves varie beaucoup en fonction de leur âge. Qu'il s'agisse de collégiens ou de lycéens, « une partie a conscience des inégalités entre les hommes et les femmes et, surtout, qu'il y en a toujours eu ». Pour l'enseignante, les cours qui abordent le droit de vote des femmes, à travers l'histoire du suffrage universel et de la démocratie, sont l'occasion d'ouvrir le dialogue sur les élections. « Pour les élèves de quatrième, par exemple, ce droit semble acquis, même s'ils voient bien qu'il a une histoire alterne entre marche avant et marche arrière. » Chez les jeunes, l'égalité sociale compte. Ils sont nombreux à lutter contre les discriminations sexistes. Pour la professeure, ces cours servent aussi à apprendre aux jeunes à penser par eux-mêmes, afin que, par extension, ils se fassent confiance devant les urnes.



L'ÉDITO
DE ÉRIC MARTY
Secrétaire général de la rédaction

Toutes aux urnes

Quatre-vingts ans plus tard, le fait que des femmes votent apparaît heureusement comme un non-événement. Pourtant, qu'une moitié de la société ait attendu pendant près d'un siècle que la moitié "dominante" daigne lui accorder cette liberté fait froid dans le dos. Quelles sont donc ces Lumières qui ont mis si longtemps à s'allumer pour qu'on ait pu considérer que cette faculté d'exercer son droit de citoyenne soit reléguée au rang d'accessoire ? L'égalité est désormais devant les urnes. Elle doit encore se bâtir au sein des appareils politiques, des propositions, des thèmes abordés et des politiques développées. Ce serait, entre autres, ce dernier axe qui expliquerait la faible participation des femmes aux élections. On le comprend assez aisément tant les débats "politiques" tournent souvent à la guéguerre politicienne, éloignée des "basses" préoccupations du quotidien. Outre de rappeler le chemin parcouru, l'anniversaire du droit de vote des femmes a aussi ce mérite : interroger sur la manière de ramener la société, et plus seulement les femmes, vers l'isolier. C'est urgent.



En région, 20 % des maires sont des femmes

« Il reste du chemin à parcourir »

Témoignages

D'année en année, l'objectif de parité se rapproche, note Geneviève Tapié, présidente de l'Observatoire de la parité Occitanie. Mais gare à ne pas prendre ces chiffres en hausse pour des acquis. Aux dernières législatives par exemple, le nombre de députées (37,3 %) a baissé pour la première fois depuis mars 1973. Pascale Fortunat-Deschamps est maire de Vergèze. Elle est la première femme à occuper ce poste. « On a à apprendre et on s'enrichit beaucoup avec la mixité », salue l'édile, qui note que « ce n'est pas une question d'être un homme ou une femme. Je pense que les gens sont assez intelligents, avertis pour savoir que ce sont les programmes qui comptent. Les gens avaient toujours voté pour des hommes, à Vergèze. Je me suis demandé si ça allait être un handicap. Mais on m'a fait confiance sur le fond. » Les femmes sont-elles moins politisées ? La commune est un contre-exemple parfait. À la Région ? Carole Delga. Pour le Département du Gard ?

Françoise Laurent-Perrigot. « J'ai été inspirée par des femmes en politique. Comme Simone Veil, Gisèle Halimi », raconte Pascale Fortunat-Deschamps.

« Il reste du travail »

À Foix, en Ardèche, Marine Bordes est la première maire de la ville. Pour elle, la représentation des femmes en politique est un cercle vertueux d'exemplarité : « J'ai été éduquée dans l'universalisme. Les femmes de ma famille avaient des responsabilités associatives, politiques, sociales. Ma grand-mère est née en 1912, elle s'appelait Jeanne Nayrou. Elle était maire d'un petit village, Suc-et-Sentenac, en Ariège. Quelques années après, sa fille, ma tante, a été élue maire et mon autre tante est devenue maire après sa mort. Ces femmes-là avaient l'intérêt général chevillé au corps. Quand on a cette éducation, on s'autorise l'idée d'aller sur cette voie. » Les lois sur la parité ont permis d'apporter de la mixité dans les espaces

où les décisions sont prises. « Il faudrait qu'on arrive à se dire : "Que ce soit des femmes ou des hommes, c'est pareil", sauf qu'on n'en est pas là », déplore la maire de Foix.

Parité, oui. Quotas absolus, non. « On ne peut pas surestimer une femme au prétexte que c'est une femme, comme on ne peut pas la sous-évaluer. On part de loin et il reste du travail à faire. »

Pour Emmanuelle Gazel, première maire de Millau, « même si les choses évoluent, il reste encore du chemin à parcourir pour arriver à l'égalité. Les barrières psychologiques que peuvent se mettre les jeunes filles sont un frein. Il faut des images... Même s'il y a de plus en plus de femmes en politique, il y en a moins que d'hommes ». Ce dimanche, nous fêtons les 80 ans du droit de vote des femmes, en France : « C'est en se rappelant ces grandes dates de l'histoire que les choses évoluent. On mesure le chemin parcouru et le chemin qui reste à faire. »